



Fiche de poste

Educateur sportif escalade

Structure

Montagne Escalade Rochelaise
37 Rue Léonce Mailho,
17000 La Rochelle

Mail: contact@mer-ffme.fr

Identification du poste

- Intitulé : Educateur sportif escalade
- Diplôme requis : Idéalement DEJEPS Escalade / BPJEPS APT / CQP
- Convention collective : Convention Collective Nationale du Sport
- Type de contrat : CDD / CDI
- Temps de travail : 35h hebdomadaires (annualisées)
- Lieux : La Rochelle / Sainte-Soulle
- Rattachement hiérarchique : Président et bureau de l'association

Finalité du poste

Assurer l'encadrement des activités escalade du club et contribuer activement à leur structuration et à leur développement, dans une logique de qualité pédagogique, de sécurité et de pérennité de l'activité.

Missions principales

Encadrement sportif

- Encadrer les séances de l'école d'escalade (enfants, adolescents, adultes)
- Encadrer les groupes compétition
- Adapter les contenus pédagogiques aux publics et niveaux
- Garantir la sécurité des pratiquants
- Préparer les cycles et assurer le suivi des groupes

Stages

- Encadrer les stages (salle et extérieur)
- Participer à leur mise en place opérationnelle

- Assurer le suivi des participants

Ouvertures

- Ouvertures en bloc
- Ouvertures en difficulté
- Respect du cahier des charges des établissements scolaires
- Faire monter en compétence les bénévoles du club

Compétition

- Accompagner les groupes à certaines compétitions
- Préparer les déplacements (logistique, organisation)
- Contribuer au suivi des grimpeurs engagés

Vie associative et développement

- Participer à la structuration de l'activité sportive
- Être force de proposition pour le développement de nouveaux projets
- Contribuer à l'amélioration continue de l'organisation du club
- Coordination avec les bénévoles et le bureau
- Participer à la communication externe

Répartition indicative du temps de travail

Le temps de travail se répartit entre :

- Encadrement des activités (cours, stages, compétitions)
- Organisation et préparation des activités
- Participation au développement de l'activité
- Contribution à la vie et au fonctionnement du club

Cette répartition est susceptible d'évoluer en fonction des besoins de l'association.

Compétences attendues

- Compétences pédagogiques adaptées à différents publics
- Autonomie dans la gestion de l'activité
- Capacité à structurer et planifier
- Capacité à communiquer avec les adhérents et les familles
- Travail en collaboration avec les bénévoles et le conseil d'administration

Responsabilités

- Sécurité des pratiquants
- Qualité de l'encadrement et des contenus pédagogiques
- Image et sérieux du club

Conditions de travail

- Travail en soirée et le week-end
- Déplacements ponctuels (stages, compétitions)
- Annualisation du temps de travail